

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 28/01/2026 PV N°17

ETAIENT PRESENTS, Messieurs,

- *Messieurs , MAITRE KAOUA DJAMELprésident*
- *BAHLOUL OMARSecrétaire*
- *ZARZI Abdelaziz..... Membre*

ORDRE DU JOUR :

- 1- *Traitement du courrier.*
- 2- *Affaires disciplinaire*
- 3- *Divers*

Séance ouverte à 10h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N°430 : RENC IRBAS/CRBAA (S) DU 24/01/2026

- *ZEHANI Mounder lic N° 0260 (IRBAS)*
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- *BOUDRAA Belkacem lic N° 0256 (IRBAS)*
Avertissement pour anti-jeu.
- *TEMMIME Mehdi lic N° 4148 (IRBAS)*
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- *BENALIOUAT Abderezak lic N° 0255 (IRBAS) 4 M/F*
pour insultes envers officiels exclu et amende de 10.000.00 DA est infligée au club.
- *BENAZOUZ Ayoub lic N° 0891 (CRBAA)*
Avertissement pour jeu dangereux.
- *BOUKHANANE A/Raouf lic N° 0912 (CRBAA)*
Avertissement pour jeu dangereux.
- *BENHAMHOUM Med Lic N° 1307 (CRBAA)*
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 431 : RENC URBH/MBSC (S) DU 23/01/2026

- *MAHCENE Tarek lic N° 0807 (URBH)*
Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- *KOLIL Moussa Lic N° 0908 (MBSC)*
Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 432 : RENC ESHB/USGA (S) DU 23/01/2026

- *BENFADEL Ouassim lic N° 0665(ESHB)*
Avertissement Pour jeu dangereux.
- *GHERZOULI Zineddine lic N° 0453 (USGA)*
Avertissement pour jeu dangereux.
- *BENMOUNAH Lotfi lic N° 0461 (USGA)*
Avertissement pour jeu dangereux.
- *METARFI Abdelali Lic N° 1598 (USGA)*
Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 433 : RENC CBDM/ADM(S) DU 23/01/2026

- *BOUCHAM Youcef mED Chahi lic N°0117 (CBDM)*
Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- *ZEMOURA Louay lic N° 0098 (CBDM) 1 M/F*
pour cumul de cartons exclu.
- *BELKERK Ayoub lic N° 0517 (ADM)*
Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- *AIOUAZ Oussam lic N° 0528 (ADM)*
Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- *BENDJEDDOU Abdellah Siddia lic N° 0538 (ADM)*
Avertissement pour jeu dangereux.
- *BOUREGA Mhiaeddine lic N° 2358 (ADM)*
Avertissement pour jeu dangereux.
- *A signaler l'absence de l'entraîneur du club ADM*
sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 434 : RENC TRHB/CSB (S) DU 24/01/2026

- *NEGHICHE Hicham lic N° 0028 (TRHB) 1 M/F*
pour cumul de cartons exclu
- *CHELLAT Ishak Anis lic N°0957 (CSB) 2 M/F*
pour insultes envers adversaire exclu et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 435 : RENC CAK/CESC(S) DU 23/01/2026

- *LATALA Ahmed Ramy lic N° 1088 (CAK)*
Avertissement pour jeu dangereux.
- *BENTAHER Boudjema lic N° 1118 (CAK)*
Avertissement pour comportement anti-sportif.
- *NOUAILI Wassim lic N° 1951 (CAK) 2M/F*
pour jeu brutal exclu.

- IDIOU Raid Hoicne lic N° 0631 (CAK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENMAAMAR El Hocine lic N° 4304(CESC)Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 437 : RENC MBSC/USGA (U20) 24/01/2026

- BENGUEDOUAR Nadir lic N° 0491 (MBSC) Avertissement pour anti-jeu.
- A signaler les absences des entraîneurs des deux clubs sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée aux deux clubs.

AFF N° 438 : RENC MBSC/USGA (U18) DU 24.01.2026

- Vu la feuille du match
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipe USGA sur Le terrain (U18).
- Vu l'article 41 Règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à L'équipe USGA (U18) pour octroyer le gain du match au club MBSC qui marque trois points et trois buts
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au club USGA Payable avant le 24.02.2026.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 439 : RENC MBSC/USGA (U 16) du 24.01.2026

- A signaler l'absence de l'entraîneur du club USGA sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée au club

AFF N° 440 : RENC CAK/CESC (U20) DU 24.01.2026

- BENGASMI Abderaouf lic N° 1056 (CAK) Avertissement pour jeu dangereux.
- SAHALI Abderaouf lic N° 0718 (CESC) Avertissement pour contestation de décision amende de 5000.00 DA est infligée au club

AFF N° 441 : RENC ESB/USK (U18) DU 23.01.2026

- A signaler l'absence de l'entraîneur du club USK sur le terrain Amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 442 : RENC ESB/USK (U16) DU 23.01.2026

- A signaler l'absence de l'entraîneur du club USK sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée au club

AFF N° 443 :RENC CBDM/IRBAS (u20) DU 23.01.2026

- DJAMA Louai lic N° 0371 (CBDM) avertissement pour comportement anti-sportif.
- BARKAT Med Younes lic N° 0151 (CBDM) Avertissement pour anti-jeu.
- MOUSSA Slimane Younes lic N° 0212(CBDM) 2 M/F pour agression envers adversaire amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- EUCHI Abdelmounaim lic N° 0217 (CBDM) 2 M/F pour propos injurieux envers adversaire amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- MOKRANE Med Khalil lic N° 2238(IRBAS) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUATTOURA Med Tayeb Mouloud lic N° (IRBAS) Avertissement pour jeu dangereux.
- ZAIDI Mohamed lic N 0325 (IRBAS) 2 M/F pour agression envers adversaire amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 444 : RENC CMB/ADM (U20)DU 23/01/2026

- MENFOUCHE Bahaeddine lic N° 0369 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- HAYOUNE Houssam lic N° 1941(ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- A signaler les absences des entraîneurs des deux clubs sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée aux deux clubs.

AFF N° 445 : RENC CMB/ADM (U18) DU 23/01/2026

- A signaler les absences des deux clubs sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée aux deux clubs.

AFF N° 446 : RENC CMB/ADM (U16) DU 23/01/2026

- MEZHOUD Wassim lic N° 2270 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BELAIDI Amir lic N° 1699 (ADM) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- BOUSBA Amir Abderrahmane lic N° 1611 (ADM) 4 M/F pour insultes envers arbitre et amende de 10.000.00 DA est infligée au club.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club ADM sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 447 : RENC URBH.UCBI (U20) DU 24/01/2026

- BOUCENNA Souhaib lic N° 3568(URBH) Avertissement pour jeu dangereux.
- GHITI Charefeddine lic N° 0729 (URBH) 1 M/F pour cumul de cartons plus contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- CHABANE Ayoub lic N° 1567 (UCBI) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUTAMINA Zaid lic N° 1845 (UCBI) Avertissement pour jeu dangereux.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club URBH sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 448 : RENC URBH/UCBI(U18) DU 24/01/2026

- BRAHIMI Iyadeddine lic N° 2981 (URBH) Avertissement pour jeu dangereux.
- BOUDEBBA Zakaria lic N° 4287 (URBH) Avertissement pour jeu dangereux.
- FRIOUA Siradjeddine lic N° 0755(URHB) Avertissement pour jeu dangereux.
- CHEIKH Zouaoui Med Ayoub lic N° 2258 (UCBI) Avertissement pour jeu dangereux.
- CHEMARI Yanis lic N°1842(UCBI) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 449 : RENC URBH/UCBI (U16) DU 24/01/2026

- RIKOUR Med Islam lic N° 0800 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- HAYOUN Med Loqmanelic N° 0793 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 450 : RENC CSG/MBK (U18) DU 24/01/2026

- MAHDI Islam lic N° 3905 (MBK) 1M/F pour cumul de cartons éxclu.
- A signaler les absences des entraîneurs des deux clubs sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée aux deux clubs.

AFF N° 451 : RENC ASC/WRDC(U18)(U18) DU 23/1/2026

- Vu les feuilles des matchs.
- Vu les rapports des arbitres et délégués qui signalent les absences des catégories jeunes WRDC U18 et U16 sur le terrain.
- Vu l'article 41 Règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe WRDC U18-U16 pour octroyer les gains des matchs au club ASC en C et M qui marque 03 trois points et 03 trois buts pour chaque catégories.
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au club WRDC pour chaque catégories payable avant le 23/02/2026.
- Attendu que le club WRDC est à son 3eme forfait.

FORFAIT GENERAL POUR LE CLUB.

AFF N° 452 : RENC AEEA/RSBC(U18) du 24/01/2026

- A signaler l'absence de l'entraîneur RSBC sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 453 : RENC CSEAK/UDOC (U18)DU 24/01/2026

- A signaler l'absence de l'entraîneur CSEAK sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 455 : RENC MOC/RSMC (U13) DU 24/01/2026

- A signaler l'absence de l'entraîneur MOC sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 456 : RENC CHS/ASOK(U13) DU 24/01/2026

- Vu la feuille du match
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent l'absence de l'équipe ASOK sur Le terrain (U18).
- Vu l'article 41 Règlement championnat jeunes.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à L'équipe ASOK pour octroyer le gain du match au club CHS qui marque trois points et trois buts
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au club ASOK Payable avant le 24.02.2026.
- Défalcation de trois points.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 459 : RENC CSG/MBK(U13) DU 24/01/2026

- A Signaler les absences des entraîneurs des deux clubs sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée aux deux club.

AFF N° 460 : RENC AEEA/CAK (U13) DU 24/01/2026

- A signaler l'absence de l'entraîneur du club AEEA sur le terrain et amende de 5000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 461 : RENC USK/ASMK (U13) DU 24/01/2026

- A Signaler les absences des entraîneurs des deux clubs sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée aux deux clubs.

AFF N° 462 : RENC ASK/ACM (U13) DU 24/01/2026

- A Signaler les absences des entraîneurs des deux clubs sur le terrain amende de 5000.00 DA est infligée aux deux clubs

AFF N° 463 : RENC ADC/CMB (S) DU 26/01/2026

- BOUZAHZAH Hamza lic N° 2153 (ADC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TEBABEL Nasreddine lic N° 0143 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif

AFF N° 464 : RENC CRAC/CREC (S) DU 27/01/2026

- BOUDECHICHE Med Oussama lic N° 0849 (CRAC) Avertissement pour anti-jeu.
- MESFAR Med Fares el islam lic N° 0699 (CREC) Avertissement pour anti-jeu.
- HASMOUNE Chemseddine lic N°1363 (CREC) Avertissement pour anti-jeu.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club CREC sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 465 : RENC ESB/USK (S) DU 27/01/2026

- NEGHICHE Med Charafeddine lic N° 1101 (ESB) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- BOUSBOULA Walid lic N° 1022(ESB) Avertissement pour jeu dangereux.
- KEROUR Med Islam lic N° 1928 (ESB) Avertissement pour jeu dangereux.
- MEDJANI Khaled lic N° 1492 (USK) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- BOULTIF Tamer Ouassim lic N° 0659 (USK) Avertissement pour anti-jeu
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club USK sur le terrain amende de 10.000.00 DA est infligée au club.

AFF N° 466 : RENC RBC/ESM (S) du 27/01/2026

- CHABOU Med Habib lokmane lic N° 1398 (RBC) Avertissement pour jeu dangereux.
- LEHATEM Messaoud lic N° 0960 (RBC) Avertissement pour jeu dangereux.
- BEKIKI Boumediene lic N° 0648 (ESM) Avertissement pour jeu dangereux.
- HAMROUCHE Abdelkarim lic N° 4235 (ESM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club ESM sur le terrain et amende de 10.000.00 DA est infligée au club.

Rectificatif / Bien lire

- DOUES Abderazak Juniors lic N° 1940 (ADM) 4M/F dont deux avec sursis.
- AFRI Oussam Cadets lic N° 0749 (URBH)4M/F dont deux avec sursis.

AREPRISE AFFAIRE N° 415 :

Rencontre CMB/IRBAS (S) DU 17/01/2026

- BOULAHLIB Hamza lic N° 0137 (CMB) Avertissement pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- BOUMAIZA Ghoulem ellah lic N° 0083 (CMB) 4 M/F pour insultes envers officielle exclu et amende de 10.000.00 DQ est infligée au club.
- GHOMRANI Mohamed lic N° 4134(CMB) 04 M/F pour insultes envers officielle en fin de partie.
- Amende de 10.000.00 DA est infligée au club.
- Avertissement a Monsieur le président du club CMB pour contestation de décision et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- Avertissement pour mauvaise organisation du club CMB (3eme Infraction) et amende 10.000.00 Est infligée au club.
- BELGHORZE Samir lic N° 4147 (IRBAS) Avertissement pour jeu dangereux.
- MERROUCHE Sid Ali lic N° 0254 (IRBAS) Avertissement pour jeu dangereux.

AFFAIRE N° 436 :

RENCONTRE MBC/EMC (S) DU 21/01/2026

- Rencontre interrompue à la 75 Minute de jeu suite à une agression perfctuer par un joueur du club EMC sur arbitre.
- Vu la feuille de match
- Vu les rapports de l'arbitre et délégué qui signalent l'arrêt prématuré de la partie suite à l'agression sur officiel (arbitre assistante) par le joueur MESSELEM Med Salah
- Attendu que suite à cette agression l'arbitre assistante n'a pas les facultés physique et morales pour continuer la partie.
- Attendu que l'arrêt de la rencontre est imputable à l'équipe EMC pour agression sur officiel.

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- L'attribution du gain du match au club MBC qui marque (03) trois points et (03)Trois buts et donne match perdu par le même score au club EMC.
- BOUTAMINE Abderrazek Lic N° 1155 (MBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- CHELGHOUUM Lotfi Lic N°1162 (MBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TIAB Adem lic N° 1077(EMC) 4 M/F Dont deux (02) avec sursis pour insultes envers arbitre
- MESSLEM Med Salah lic N° 1127 (EMC) 1 An de suspension ferme dont (06)mois avec sursis pour agression envers officiel et amende de 10.000.00 DA est infligée au club.
- BOUDERSA Rafik lic N° 0012 secrétaire du club EMC avertissement pour comportement anti-sportif.
- A signaler l'absence de l'entraîneur du club EMC sur le terrain et amende de 10.000.00 DA est infligée au club.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION

MAITRE KAOUA DJAMEL EDDINE

